

Les oiseaux allochtones en Côtes-d'Armor : situation et évolution récente des connaissances

Malik Debbaoui, Frédéric Guyomard & Yann Février



Espèce exotique, espèce invasive, espèce envahissante, espèce allochtone, espèce nuisible... tout un vocabulaire à la connotation plus ou moins marquée et qui désigne souvent les mêmes animaux qui ont profité de nos modes de vie, de consommation ou d'aménagements pour se faire une place dans des régions biogéographiques éloignées de leur lieu d'origine. Une espèce parfois menacée dans son aire de distribution « normale » peut ainsi devenir l'ennemi public numéro 1 quand elle se développe dans d'autres contrées (c'est le cas par exemple du Mouflon de Barbarie, considéré comme « vulnérable » dans son habitat d'origine mais comme « espèce invasive » en Espagne et aux Etats-Unis). Mais le processus n'est pas systé-

matique. La fameuse règle des 10 % (Williamson & Fitter, 1996) illustre assez bien la chose même si le chiffre est approximatif. De nombreuses espèces circulent en effet avec les échanges humains, que ce soit de manière volontaire (introductions, espèces échappées de captivité...) ou involontaire (transport d'œufs ou de larves sur d'autres espèces ou matériaux, transport passif...). La règle illustre le fait que 10% seulement des espèces qui arrivent sur un nouveau territoire y survivent. Parmi elles, seulement 10% arrivent à s'y installer durablement, c'est-à-dire à s'y reproduire sur plusieurs générations. Enfin sur ces dernières, seules 10% se développent au point de devenir envahissantes et plus ou moins problématiques

pour les espèces locales. Ainsi, sur 1 000 espèces transportées, seulement 1 deviendra envahissante...

Le terme d'envahissant (ou invasif) désigne « une espèce allochtone dont l'introduction par l'Homme (volontaire ou accidentelle), l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires négatives » (IUCN, 2000). Toute espèce allochtone ne va donc pas devenir envahissante.

Plusieurs études scientifiques et écologiques ont montré que les espèces exotiques envahissantes représentent aujourd'hui l'une des principales causes mondiales de déclin de la biodiversité derrière la perte d'habitat, sachant que les systèmes insulaires ou déséquilibrés y sont les plus sensibles. Même si ces espèces ont souvent une connotation négative, basée sur des arguments scientifiques ou non, certaines études relatent aussi de nombreux impacts positifs des espèces allochtones sur les écosystèmes (Walther *et al.* 2009), en particulier d'un renforcement de certaines fonctions de moins en moins assurées par les espèces autochtones en déclin : pollinisation, régulation naturelle de proies, etc. Enfin, d'autres études remettent en cause l'importance de la responsabilité des espèces allochtones sur la biodiversité en argumentant que c'est plutôt la disparition des espèces natives qui facilite l'installation des espèces allochtones en laissant vaquant des niches écologiques autrefois occupées (Didhamet *et al.* 2005).

L'identification de cette problématique est assez récente sur le plan historique et explique sans doute les difficultés à la gérer efficacement et le manque de recul. Le commerce international est l'une des principales causes de prolifération des

espèces allochtones ce qui explique aussi la difficulté et le manque de réactivité à enrayer ces phénomènes. Certaines activités de loisir comme la chasse, la pêche ou l'élevage d'animaux exotiques (reptiles, oiseaux, poissons) avec notamment le succès récent des Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC) constituent une voie d'entrée importante dans nos écosystèmes et font que cette problématique est soumise à d'autres considérations que seulement scientifiques.

Sur le plan réglementaire, la définition récente des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) et la Stratégie nationale relative aux EEE élaborée en 2017 donnent un cadre à l'identification et aux plans de prévention ou d'actions sur ces espèces, qu'il s'agisse d'invertébrés, de plantes ou de vertébrés. La France s'est engagée à plusieurs reprises lors des conventions internationales à limiter l'introduction de ces espèces (Bonn, Berne, Washington, Ramsar). En particulier, un des objectifs adopté lors de la Convention sur la diversité Biologique en 2010 vise à « identifier et classer en ordre de priorité les EEE et leurs voies d'introductions d'ici à 2020 afin d'empêcher leur introduction et leur établissement ».

Si les exemples d'espèces envahissantes sont légion et faciles à illustrer localement en Côtes-d'Armor chez les plantes (Renouée du Japon, Jussie, Griffes de sorcière, Laurier palme, Herbe de la pampa...) ou chez les insectes (Frelon asiatique, Punaise asiatique, Coccinelle asiatique...), on parle souvent moins du cas des oiseaux. A l'heure actuelle, la Bretagne compte 3 espèces considérées comme envahissantes et faisant l'objet de destructions : Ibis sacré, Erismature rousse et Bernache du Canada. Toutefois, un grand nombre d'espèces exotiques ou allochtones sont présentes, observées ou

installées en Bretagne et représentent donc de futures potentielles EEE, d'où l'intérêt de suivre de près ces populations, et leur évolution dans le temps. L'idée de cette synthèse départementale opérée en parallèle d'une synthèse régionale menée dans le cadre de l'Observatoire Régional de l'Avifaune est de faire un état des lieux des connaissances naturalistes. C'est-à-dire faire un point sur les données disponibles, leur pertinence dans l'état des connaissances actuelles et si possible statuer sur une évolution des populations concernées.

Méthodologie :

Pour analyser l'importance des espèces allochtones et leur évolution dans le département, il a été procédé à une synthèse sous forme de monographies d'espèces. Compte tenu du développement des saisies d'observation sur le portail Faune-Bretagne mis en place en 2014, la période retenue correspond à un pas de temps de 5 ans sur la période 2015-2019 inclus. Les données analysées sont celles extraites de la base Faune-Bretagne ainsi que d'autres sources de données éventuelles (informations directes d'observateurs, rapports d'activité de réserves...). Un point est fait sur les connaissances passées de chacune des espèces, à partir des données issues de bases naturalistes, d'atlas publiés (GEOCA, 2014) et des différentes synthèses nationales publiées (Dubois, 2007; Dubois, 2012 ; Dubois & Cugnasse, 2015 ; Dubois *et al.*, 2016). Pour chaque espèce qui cumule un nombre de données suffisant, une cartographie est produite de même qu'un graphique d'évolution interrannuelle du nombre de données.

Monographies :

1 - Espèces considérées comme envahissantes/invasives avérées, potentielles ou à surveiller en Bretagne (Pelotté *et al.*, 2019).

Ces listes seraient à réactualiser à la lumière des synthèses départementales et régionale menée dans le cadre de l'Observatoire Régional de l'Avifaune.

• Bernache du Canada

Branta canadensis

Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) :

L'espèce est mentionnée pour la première fois en 1991 à Pleudihen-sur-Rance (1 ind. du 1er au 12 décembre) puis régulièrement contactée après, essentiellement sur la côte et sur 3 étangs intérieurs : Beffou (Plougras), Moulin-Neuf (Plounérin) et les Salles (Perret). Jusqu'en 2014, 80% des données concernaient des oiseaux isolés. Le plus grand groupe observé concernait 7 ind. le 20 mars 1994 dans l'estuaire du Jaudy et le 25 mars 2007 à Trémuson. Une première mention de reproduction est notée le 8 août 2014 à Brélidy : un nid avec 7 œufs non éclos.

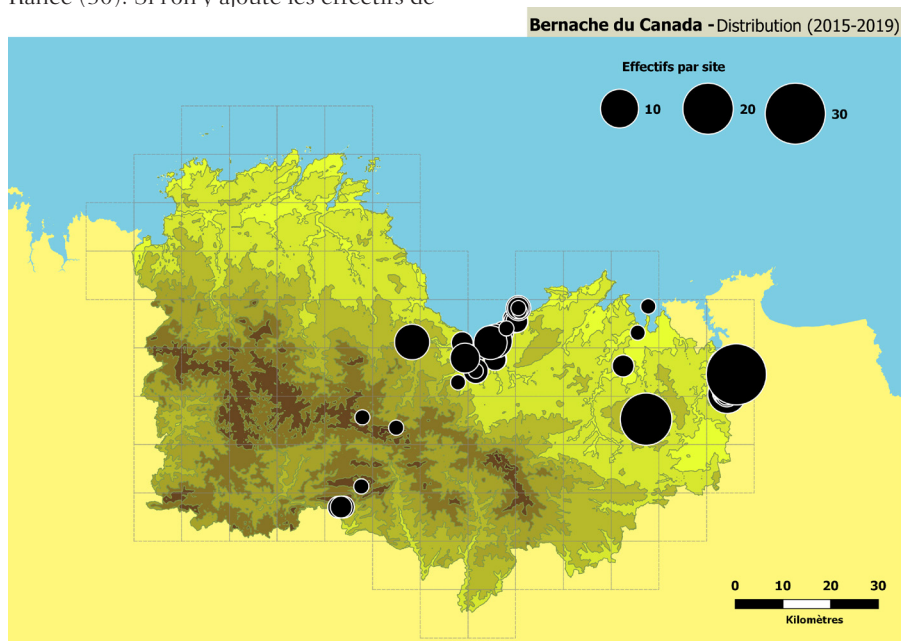
Situation 2015-2019 :

L'évolution du nombre de données sur les 5 années peut laisser penser à une relative stabilité de l'espèce en Côtes-d'Armor, ce qui ne semble pourtant pas être le cas si l'on se rapporte aux signalements extérieurs aux bases de données. Le désintérêt des ornithologues pour cette espèce, son installation et sa reproduction sur des plans d'eau privés et non accessibles, sa discrétion en période de reproduction, font qu'il est difficile de statuer sur les effectifs et son évolution temporelle. La quasi-absence

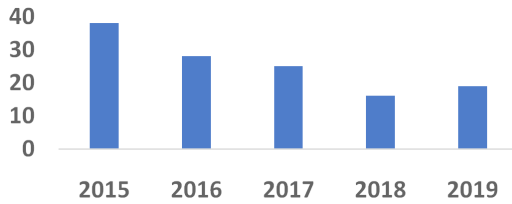
de donnée provenant de Trémuson est intéressante car un groupe important y est connu depuis 2007, comptant désormais une quinzaine d'individus. La reproduction est y probable mais n'a jamais été rapportée. Ce cas illustre la difficulté à évaluer les effectifs et la reproduction de cette espèce. En dehors de Trémuson, signalons la présence régulière et des indices de reproduction sur 3 secteurs : Verdelet et environs (Pléneuf-Val-André), étang de l'Ecoublière (Trébédan) et Les Jannais à Saint-Helen. Concernant les effectifs, il est intéressant de voir que même si le nombre de données n'augmente pas et régresse même, les seuls effectifs supérieurs à 10 individus ont tous été enregistrés fin 2019 sur 2 sites principaux : Trébédan (21) et Pleudihen-sur-Rance (30). Si l'on y ajoute les effectifs de

Trémuson (quinzaine), du Verdelet et de quelques autres sites réguliers, on atteint probablement une fourchette de 80 à 100 individus sur le département.

Les populations locales, outre la reproduction, sont vraisemblablement renforcées à la fois par de nouveaux échappés de captivité mais aussi par les populations férales d'autres régions, voire possiblement des îles britanniques où l'espèce est très commune. A noter également que les populations bretonnes font l'objet de régulation par la chasse (depuis 2011) mais aussi et surtout de régulation ciblée par les agents de l'Office Français de la Biodiversité, ce qui conduit à une diminution ou un maintien des effectifs.



Cartographie des mentions de Bernache du Canada enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)



Evolution du nombre de données de Bernache du Canada enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)

• Cygne tuberculé

Cygnus olor



Cygne tuberculé (Morgane Destouesse, Pordic, 23 février 2020)

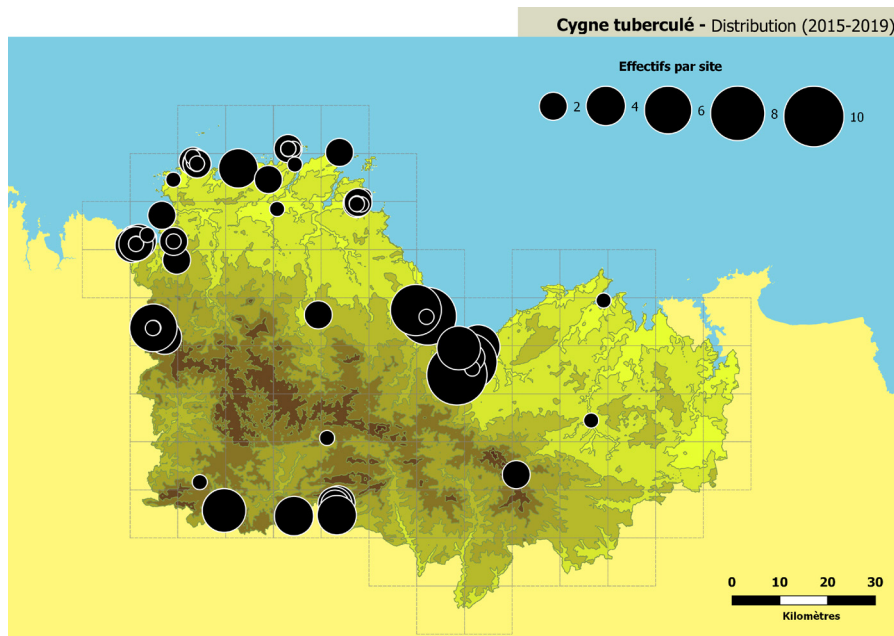
Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : Le cygne tuberculé est une espèce peu commune et localisée dans le département même si sa distribution est probablement sous-estimée en raison d'un manque de signalement par les observateurs. La première mention disponible de l'espèce date du 24 janvier 1963 à Saint-Suliac (bords de Rance) où un groupe de

33 individus sont observés lors d'un hiver rigoureux, témoignant des afflux hivernaux que connaissait cette espèce autrefois. Etant d'une bonne capacité d'adaptation à des pièces d'eau diverses, l'espèce a connu une lente progression avec désormais un bastion identifié sur le littoral du Trégor. La première mention d'indices certains de reproduction date de mai 1986 à Trédias.

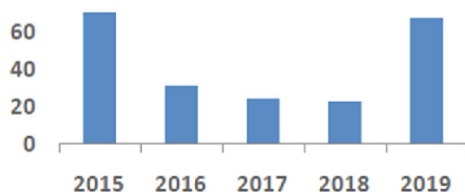
Depuis, des couples avec des indices de reproductions certains sont présents sur plusieurs bassins du Trégor mais également dans l'intérieur des terres (Lanfains, Glomel, Plessix-Balisson).

Situation 2015-2019 : Les données concernent des individus isolés, des couples mais également des groupes fami-

liaux de plusieurs individus. Des indices de reproduction sont toujours apportés sur divers plans d'eau (étang de Salles, la fosse Argent). La bonne capacité d'adaptation de l'espèce à divers plans d'eau ainsi que les indices réguliers de reproduction laissent à penser que l'espèce continuera sa progression sur les zones potentiellement favorables encore inoccupées.



Cartographie des mentions de Cygne tuberculé enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)



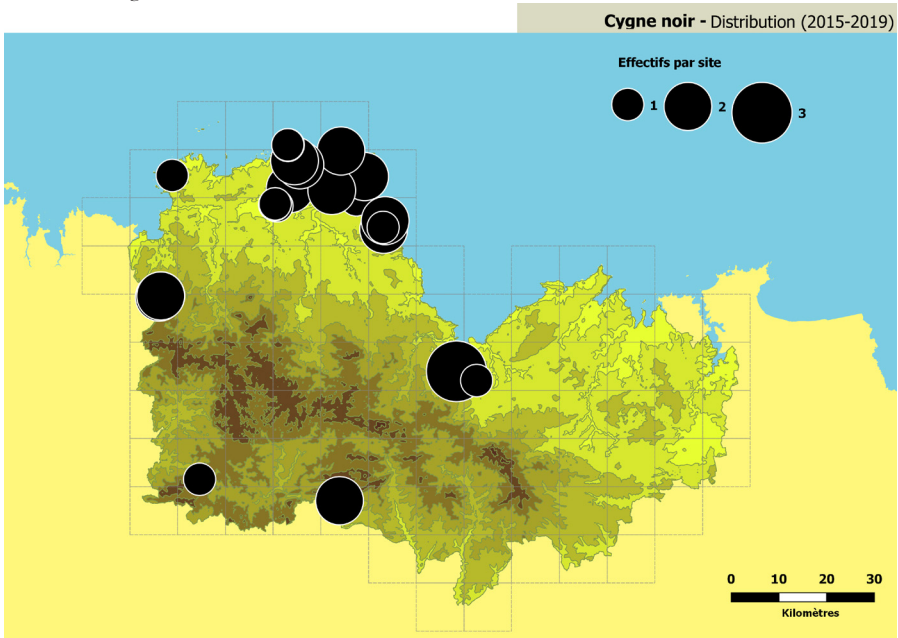
Evolution du nombre de données de Cygne tuberculé enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)

• **Cygne noir**

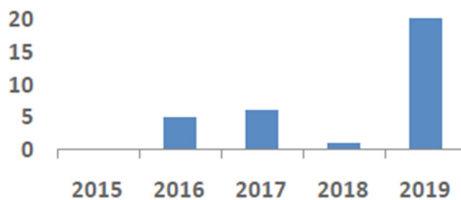
Cygnus atratus

Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : Les premières mentions cos-tarmoricaines débutent en 1996 et concernent surtout la baie de Saint-Brieuc et le Trégor. Un indice de reproduction certaine (nid avec oeufs) est signalé en 2012 à Plouguiel.

Situation 2015-2019 : Des mentions d'individus isolés et de couples sont encore fréquentes principalement dans le Trégor et en baie de Saint-Brieuc. Aucune reproduction n'est signalée durant cette période.



Cartographie des mentions de Cygne noir enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)



Evolution du nombre de données de Cygne noir enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)

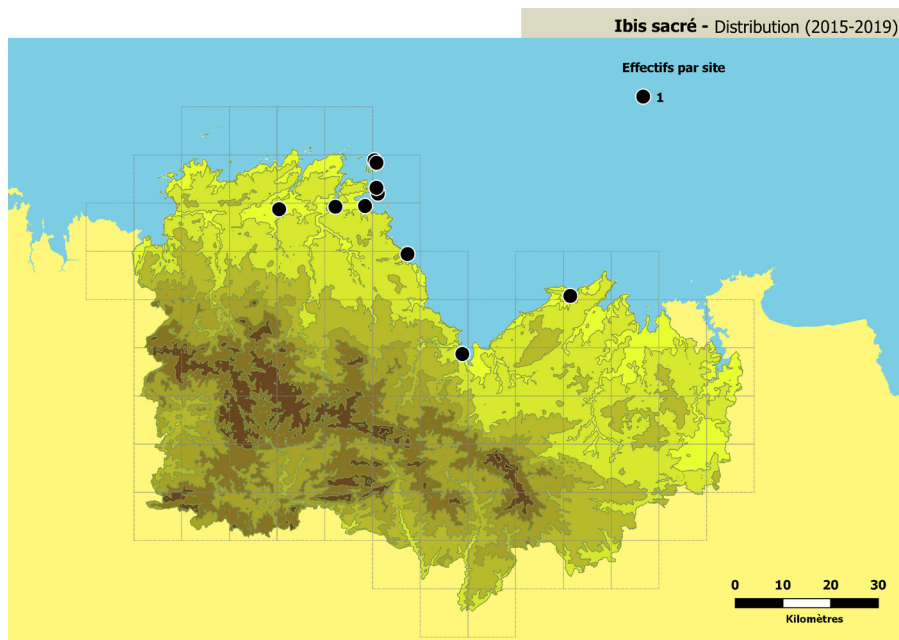
• **Ibis sacré**

Threskiornis aethiopicus

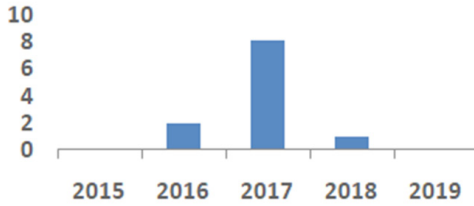
Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : Dans le département, l'espèce a été observée à toute période de l'année entre 1991 et 2009 sans fournir d'indice de nidification même si 2 ind. sont notés dans une colonie d'Aigrette garzette de l'île de Saint-Riom (Ploubazlanec) le 18 juillet 2007. Exceptée cette mention, l'espèce est principalement notée à l'unité. Quelques stationnements ont été signalés, notamment de début octobre à fin

novembre 2009 sur l'estuaire du Jaudy et du 27 juin au 12 septembre 2005 à Bon abri (Hillion).

Situation 2015-2019 : L'essentiel des données concerne des individus isolés sur des zones de vasières littorales. Les campagnes de limitation de l'espèce en France et la rareté des observations en dehors de la Loire-Atlantique ne présagent pas d'une évolution notable des effectifs en Côtes-d'Armor. Toutefois, une attention spéciale doit être portée sur cette espèce.



Cartographie des mentions d'Ibis sacré enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)



Evolution du nombre de données d'Ibis sacré enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)

• **Erismature rousse**

Oxyura jamaicensis

Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : L'espèce a été mentionnée de 1985 à 2005 dans le département sans fournir d'indices de reproduction. La plupart des données concernent des individus isolés, une seule mention fait part de plus d'1 ind. (2 femelles sur la Rance de décembre 2001 à février 2002). L'espèce est le plus souvent signalée à l'est du département et en baie de Saint-Brieuc.

Situation 2015-2019 : Aucune mention de l'espèce sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2015-2019 en Côtes-d'Armor.

• **Perdrix rouge**

Alectoris rufa

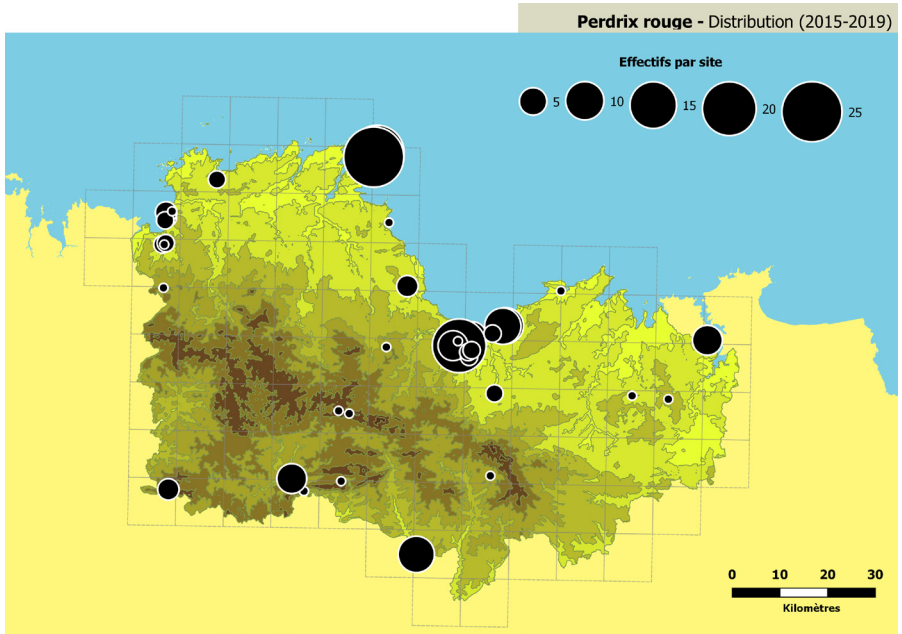
Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : Depuis la mise en place de la base de données GEOCA au début des années 1980, l'espèce a été régulièrement mentionnée et des indices de reproduc-

tion établis : 1 couple avec 10 jeunes en forêt de Coëtquen en 1983, Fréhel en 1989, Evran en 1997, Morieux en 2003 et Hillion en 2010. L'espèce est observée localement sur l'ensemble du territoire à la faveur de lâchers cynégétiques qui maintiennent des populations.

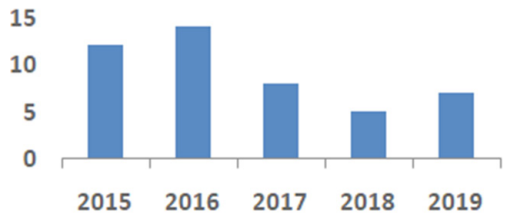
Situation 2015-2019 : De très importants lâchers cynégétiques viennent maintenir une population férale inconnue et surtout qui désintéresse complètement les ornithologues si l'on se réfère aux données disponibles.

Rappelons que les lâchers de cette espèce se sont largement intensifiés en France au fil des dernières décennies, aussi bien en terme d'effectifs (plusieurs millions actuellement) que de distribution géographique.

En 2019, l'espèce est également présente en milieu insulaire avec jusqu'à 25 individus observés sur l'île de Bréhat sans en connaître l'origine exacte. Les milieux insulaires étant particulièrement sensibles à l'arrivée d'espèces allochtones, il convient de porter une attention particulière à toute introduction d'espèces dans ces milieux.



Cartographie des mentions de Perdrix rouge enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)



Evolution du nombre de données de Perdrix rouge enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)

Synthèse concernant les espèces considérées comme envahissantes en Bretagne (Pelotté *et al.*, 2019)

Pour les 2 espèces considérées comme envahissantes avérées à l'échelon régional (Ibis sacré et Erismature rousse), la rareté des observations et des données reflète sans doute la gestion active opérée dans les départements voisins et les risques d'évolution sont pour le moment très réduits avec par exemple l'absence d'observations pour l'Erismature rousse au cours des 5 dernières années.

Concernant les envahissantes potentielles, la Bernache du Canada et le Cygne tuberculé semblent bien installées en Côtes-d'Armor et sont susceptibles d'avoir un impact sur d'autres espèces d'oiseaux

d'eau et notamment d'autres Anatidés avec lesquels ils peuvent entrer en concurrence pour les sites de reproduction comme pour l'alimentation. Le cas de la Perdrix rouge est plus complexe du fait de très importants lâchers cynégétiques et de prélèvements qui ne permettent pas de juger de l'importance des populations et de leurs impacts. On peut néanmoins craindre que ces lâchers, notamment dans des espaces naturels relativement préservés et sensibles (cas de Bréhat ou de certains espaces naturels) puissent avoir des impacts ponctuels forts sur les espèces proies.

Le Cygne noir est la seule espèce envahissante classée « à surveiller » et ne semble que très peu présent en Côtes-d'Armor.

Espèces ou sous-espèce concernée	Nom scientifique	CAF	EEEUE	EEE Bretagne (Pelotté <i>et al.</i> , 2019)	Statut et évolution en Côtes-d'Armor
Erismature rousse	<i>Oxyura jamaicensis</i>	C	Préoccupante	Avérée	Absente sur la période 2015-2019
Ibis sacré	<i>Threskiornis aethiopicus</i>	C	Préoccupante	Avérée	Rare sur la période 2015-2019
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	C	-	Potentielle	En développement et bien réparti
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	AC	-	Potentielle	Population bien établie mais limitée en effectifs et en distribution
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	AC	-	Potentielle	Espèce peu notée du fait de son statut et des nombreux lâchers cynégétiques : situation et évolution inconnue
Cygne noir	<i>Cygnus atratus</i>	C	-	A surveiller	Population encore faible mais à surveiller

2 - Autres espèces allochtones observées en Côtes-d'Armor :

L'un des premiers éléments importants à signaler ici est le faible nombre de données correspondant aux espèces allochtones dans les différentes bases participatives. Ceci montre l'intérêt assez faible des ornithologues pour ces espèces peu considérées et ne permet donc pas d'avoir une image très précise des populations et des évolutions, même si des tendances peuvent être décrites notamment lorsqu'elles sont très nettes.

Il est certain que de nombreuses données n'ont pas été communiquées et sans doute certaines espèces ou cas de reproduction avérés sont passés inaperçus. Espérons que les prochaines synthèses seront plus complètes et fidèles à la réalité. Il est également important de noter les premiers cas d'observations et les premiers cas de reproduction afin de pouvoir mener des actions de gestion si nécessaire avant un développement trop important et trop impactant.

Cette synthèse doit donc se voir également comme une invitation à mieux considérer ces espèces et à renseigner le plus précisément possible leurs observations afin de mieux les prendre en compte en termes de gestion et de sensibilisation. Ceci notamment pour pouvoir agir d'un point de vue réglementaire et politique mais aussi auprès des propriétaires d'animaux, des animaleries...

Ansériformes

• Canard Mandarin

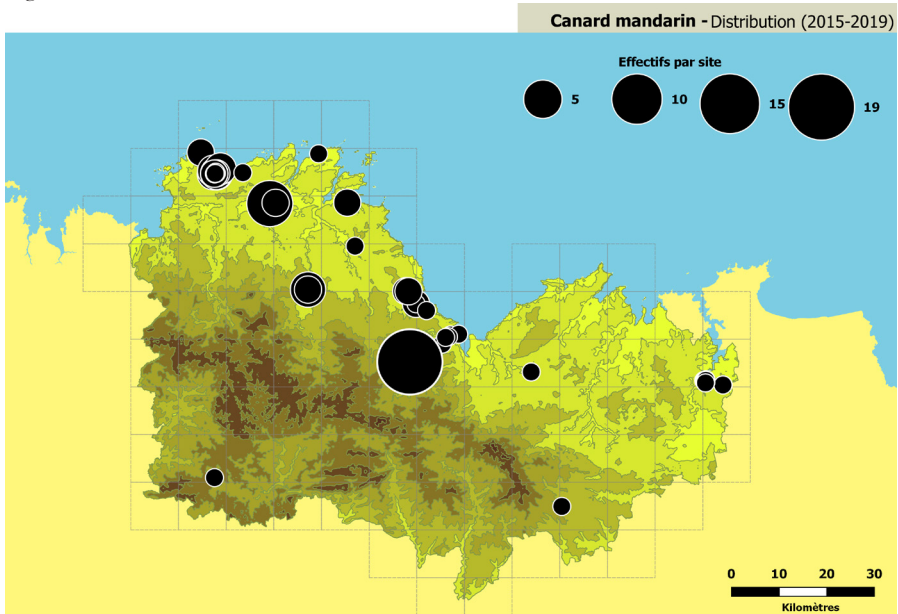
Aix galariculata

Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : La première donnée enregistrée dans le département concerne 1 individu observé le 3 janvier 1993 à Taden. L'espèce a ensuite été observée à Saint-Suliac puis régulièrement en baie de Saint-Brieuc depuis 1995. Les données concernent principalement des individus isolés avec toutefois jusqu'à 4 individus observés à Saint-Donan en 2014. En Bretagne, c'est en 1991 à Brest (11/03/91) qu'est mentionnée pour la première fois l'espèce. 1 ou 2 individus seront observés sur ce site chaque hiver jusqu'en 1998. Il est nicheur dans le Morbihan en 2000 (Dubois 2007).

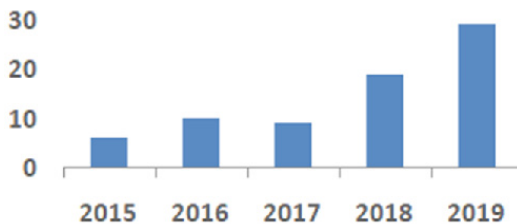
Situation 2015-2019 : Sur cette période, le nombre de données augmente de façon régulière tant par les effectifs que par le nombre de sites d'observation. Une très nette expansion de l'espèce est visible au cours de ces 5 dernières années. En plus des secteurs « historiques » de Minihy-Tréguier et Lantic, l'espèce est observée sur la Rance, sur un étang de Pordic, à Saint-Donan, Pleubian, Paimpol, Louannec, Merdrignac, Glomel, Lamballe, Pabu. D'un point de vue numérique, les données ne concernent jamais plus de 4 individus, excepté pour le cas de Saint-Donan qui voit ses effectifs hivernaux augmenter (3 ind. le 04/12/2016, 12 le 17/12/2017, 19 le 24/12/2018, 18 le 15/12/2019). D'autre part, de 2015 à 2018, les observations sont quasiment toutes faites sur la période de novembre à mars (sur 47 données uniquement 3 sont en dehors de cette période : 1 mâle le 24/04/2016 à Pordic, le 02/05/2017 à

Minihiy-Tréguier et le 23/06/2017 à Plérin). Par contre en 2019, l'espèce est observée quasiment tout au long de l'année. L'espèce est devenue rapidement un hivernant régulier dans le département (1ère observation en 2013). Cette dynamique est identique à celle que les données de Faune Bretagne semblent révéler pour la région. Trois zones semblent privilégiées : Rance, le secteur de Perros-Gui-

rec et Saint-Donan. L'origine des oiseaux n'est pas certaine mais on peut penser que des oiseaux britanniques (population la plus importante d'Europe) viennent aussi passer l'hiver en Bretagne. Aucun indice de nidification n'est rapporté, les observations ne concernent que des individus adultes. L'espèce s'est toutefois déjà reproduite dans les autres départements bretons.



Cartographie des mentions de Canard mandarin enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)



Evolution du nombre de données de Canard mandarin enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)



Canard mandarin (Morgane Destouesse, port du Ligué, 17 mars 2019)

• Canard carolin

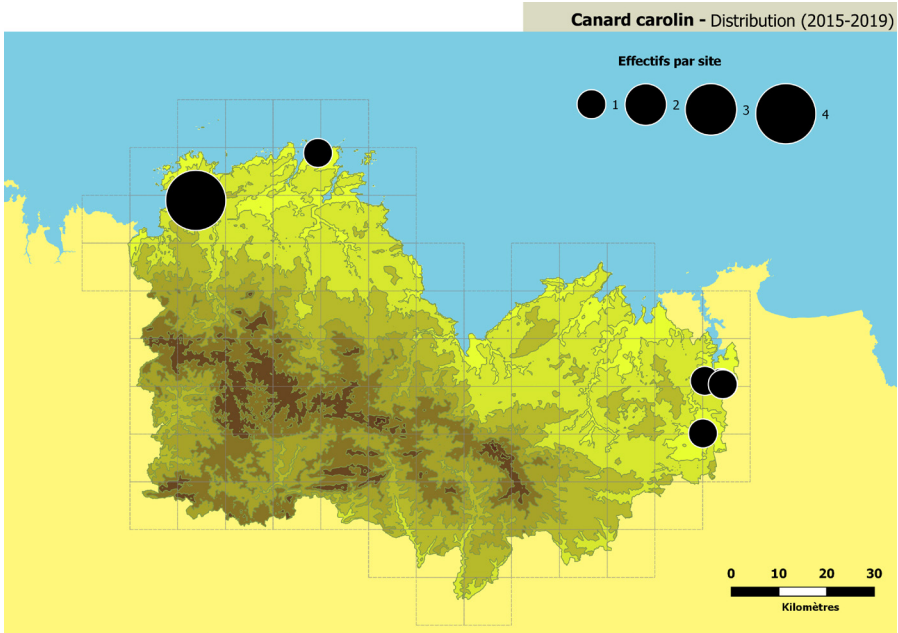
Aix sponsa

Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : Dans les Côtes-d'Armor, le Canard carolin n'a été observé qu'une seule fois avant 2015 (1 ind. femelle à Saint-Malo le 10 juillet 1995). En Bretagne, la première donnée date du 11/12/1991 à Rennes, mais c'est dans le Morbihan (27/02/2014 à Saint-Avé) que le plus gros effectif a été noté avec 16 individus sur une mare privée.

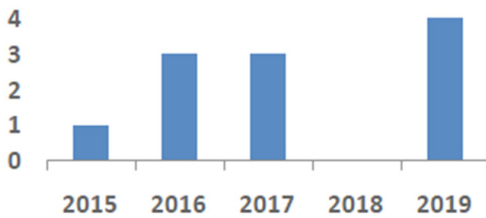
Situation 2015-2019 : La deuxième observation dans le département concerne 4 individus présents le 27/11/2015 à Lan-

nion. Depuis il a été observé chaque année (sauf 2018) sur d'autres sites. Chacune des observations ne concernait qu'un seul individu. En 2016, une femelle est vue à Saint-André-des-Eaux le 24/01/2016, et un mâle à Saint-Hélen en mars et avril. Une observation est faite sur ce même site à la même période en 2017 et en 2019. Enfin, le 09/06/2017, un individu est observé à Pleubian.

L'espèce ne semble pas implantée dans le département, mais les observations bien que rares (1 à 2 par an) sont régulières depuis 2015.



Cartographie des mentions de Canard carolin enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)



Evolution du nombre de données de Canard carolin enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)

• **Canard musqué/de Barbarie**

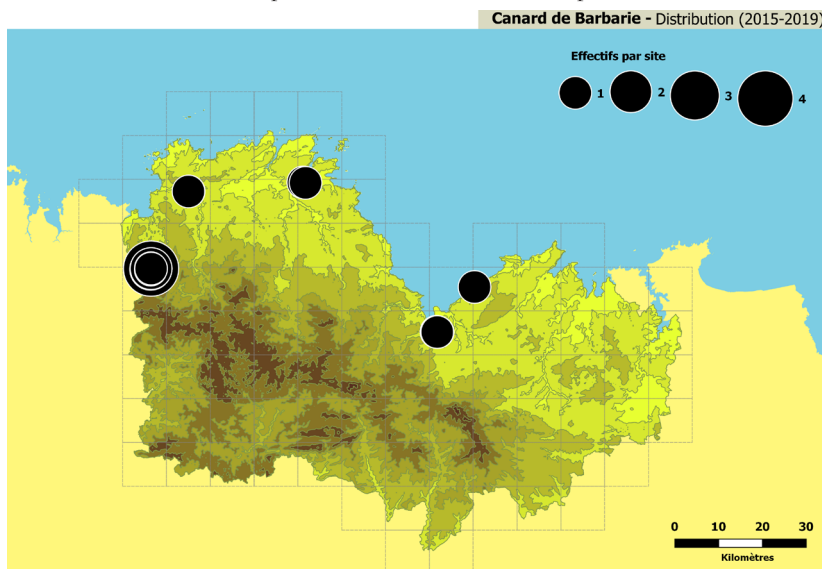
Cairina moschata/ C. m. f. domestica

Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : Cette espèce est domestiquée sous le nom de canard de Barbarie, ce qui peut expliquer la faible remontée des observations sur toute la Bretagne (2 données : le 15/08/1988 et le 21/01/1990 à Plourivo).

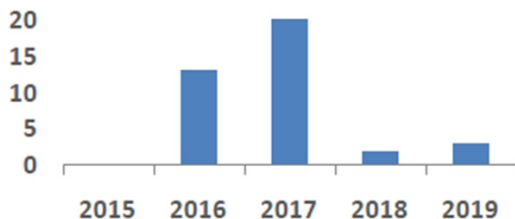
Situation 2015-2019 : Avec la mise en place de Faune Bretagne, la saisie des observations de Canard musqué a connu un boom en 2016 et 2017. Respectivement

14 et 21 données pour les Côtes d'Armor, concernant toutes 1 ou 2 individus. L'étang du Moulin neuf de Plounérin est le plus documenté, puisque du 07/04/2016 au 01/09/2017, 1 ou 2 individus sont observés régulièrement. L'espèce est également mentionnée de façon régulière à La Roche Tourelle (Yffiniac) du 19/09/2017 au 13/04/2019. La présence de l'espèce a aussi été renseignée ponctuellement à Lannion (31/12/2016 et 01/01/2017), à Pléneuf Val-André le 14/01/2017 et à Paimpol le 14/12/2017.

Aucune reproduction n'a été notée.



Cartographie des mentions de Canard de Barbarie enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)



Evolution du nombre de données de Canard de Barbarie enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)

• **Oie à tête barrée**

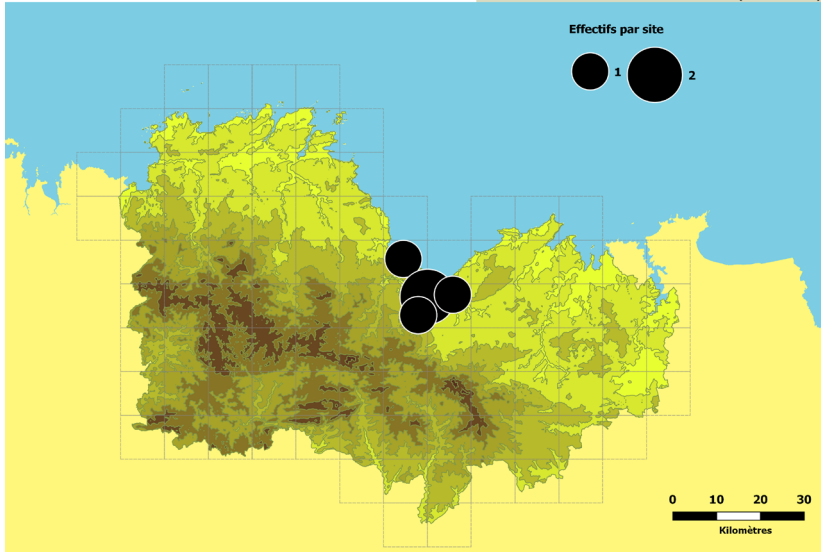
Anser indicus

Situation avant 2015 (GEOCA 2014) : L'espèce est observée pour la première fois dans le département à Binic le 29/03/2000. Depuis 2005, les observations sont annuelles en baie de Saint-Brieuc et concernent le plus souvent des individus seuls, excepté en mai 2012 où 3 individus étaient notés à Plestin-les-Grèves.

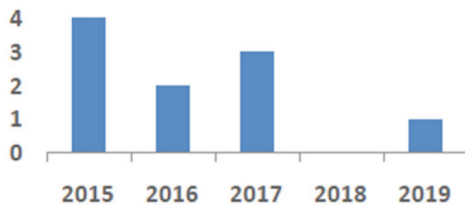
Situation 2015-2019 : Sur cette période également, l'espèce est observée

chaque année. Il ne s'agit que d'individus isolés pour les données hivernales. La seule donnée printanière (15/05/2015 à Bouriennaise – Langueux) concerne 2 individus. Aucune observation n'a été faite à Plestin-les-Grèves. En plus de la baie de Saint-Brieuc et ses environs proches (Pordic le 22/02/2015 et Les Ponts Neufs, Morieux le 16/02/2017), un individu est observé régulièrement près de l'hippodrome d'Yffiniac depuis novembre 2016. L'observation de l'espèce dans le département reste encore très localisée et aucune reproduction n'a pour le moment été signalée.

Oie à tête barrée - Distribution (2015-2019)



Cartographie des mentions d'Oie à tête barrée enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)



Evolution du nombre de données d'Oie à tête barrée enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)

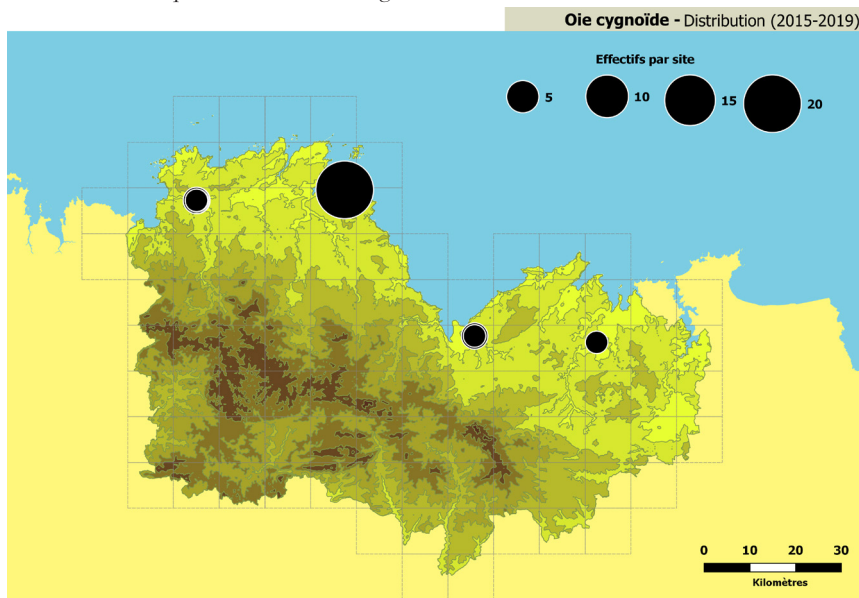
• Oie cygnoïde

Anser cygnoides

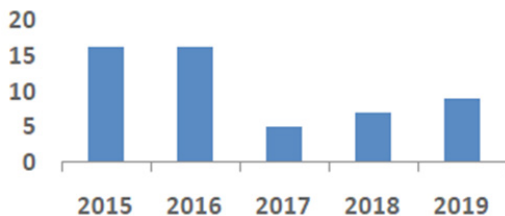
Situation avant 2015 (GEOCA, 2014): C'est le 16 janvier 1989 qu'un individu de l'espèce est mentionnée pour la première fois sur le littoral des Côtes-d'Armor au milieu de bernaches cravants). En hiver 2014, 2 individus sont observés à Lannion.

Situation 2015-2019 : Ces 2 mêmes individus qu'en 2014 seront régu-

lièrement observés en compagnie d'un troisième congénère au même endroit et représentent la plupart des mentions de l'espèce dans le département. En avril 2018, un indice de nidification certain (nid vu avec un adulte couvant) est mentionné sans que des poussins soient observés par la suite. D'autres mentions concernent des groupes de 12 voire 20 individus observés qu'une seule fois à l'étang de Poulafret à Paimpol. 2 individus sont également régulièrement observés dans le secteur des Ponts Neufs à Morieux.



Cartographie des mentions d'Oie cygnoïde enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)



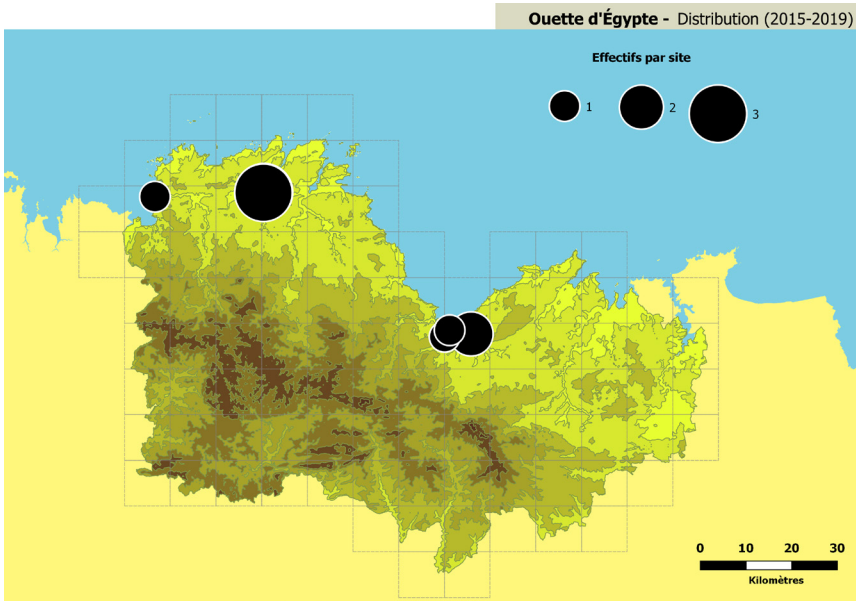
Evolution du nombre de données d'Oie cygnoïde enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)

• **Ouette d'Égypte**

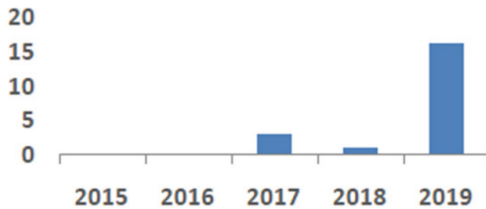
Alopochen aegyptiaca

Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : La première mention départementale concerne 1 individu observé en mars 1996 à Léhon dans l'est du département. Aucune autre mention n'est faite jusqu'en 2014, date à laquelle 2 ind. sont observés au nord-ouest du département, en février à La Roche-Derrien et en mars à Penvénan.

Situation 2015-2019 : Les 2 individus trégorrois seront régulièrement observés dans le même secteur en compagnie d'un troisième congénère. Ils seront notamment vus à proximité d'une ferme où se trouvent d'autres oiseaux d'ornements, ce qui pourrait révéler leur lieu d'origine. 1 à 3 ind. seront également observés en baie de Saint-Brieuc, à Hillion, Languieux et Morieux sans que l'on sache s'il s'agit des mêmes oiseaux.



Cartographie des mentions d'Ochette d'Égypte enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)



Evolution du nombre de données d'Ochette d'Égypte enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)

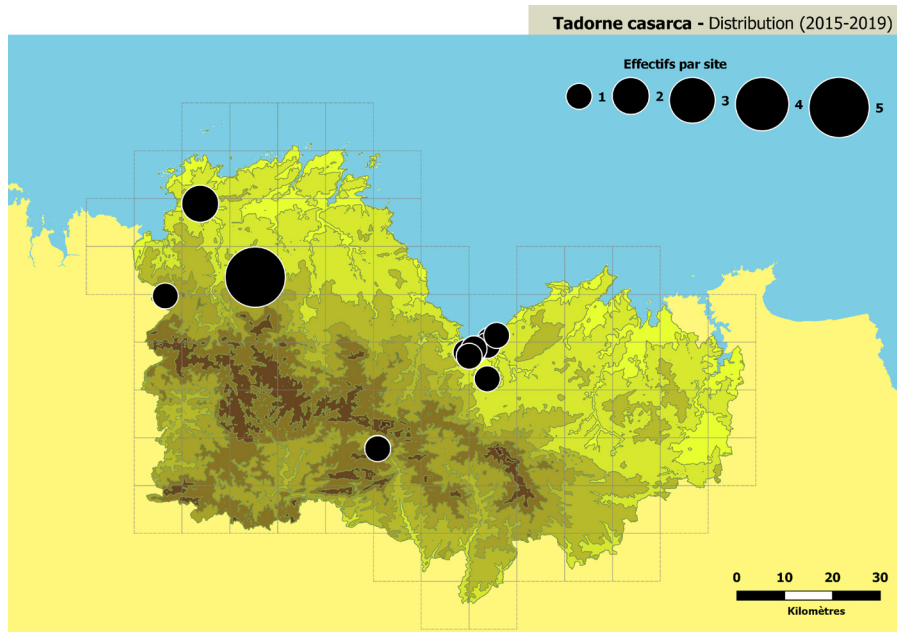
• **Tadorne casarca**

Tadorna ferruginea

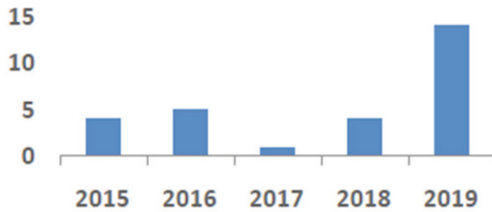
Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : La première mention départementale concerne 1 individu présent du 21 novembre au 2 décembre 1978 dans l'anse d'Yffiniac. Ce n'est qu'en 1999 que l'espèce est à nouveau mentionnée (1 ind. mâle à Paimpol). Par la suite, la plupart des observations concernent la baie de Lannion avec un couple échappé de captivité observé depuis 2003 près de l'espace naturel sensible de l'étang de Vorlenn à Trédrez-Locquémeau (Perlbarg, 2010). En juillet 2006, le couple a donné naissance à douze poussins dont six ont survécu (Perlbarg, 2010). Par la suite, le couple sera observé (sans autre mention de reproduction) dans le secteur jusqu'en 2011, les observations en baie de Lannion ne seront alors plus

qu'occasionnelles. Ailleurs en Côtes d'Armor, l'espèce n'était régulièrement observée qu'en baie de Saint-Brieuc dans le secteur Langueux/Hillion/Morieux où les mentions ne concernaient jamais plus de 2 individus.

Situation 2015-2019 : Une nouvelle reproduction a été signalée en mai 2016 à Bégard avec l'observation d'un couple et de leurs 3 poussins dans une basse-cour. Hormis cette mention, toutes les autres observations concernent 1 adulte régulièrement observé en baie de Saint-Brieuc. Bien que des cas d'agressivité envers des Tadornes de Belon soient ponctuellement rapportés, le Tadorne casarca ne représente pas une menace importante pour l'avifaune costarmoricaine et le nombre très faible d'individus présents sur le département ne présage pas d'une évolution rapide.



Cartographie des mentions de *Tadorne casarca* enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)



Evolution du nombre de données de *Tadorna casarca* enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)

• **Ouette de Magellan**

Chloephaga picta

Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : Une seule mention de l'espèce existe durant cette période, elle concerne 2 individus observés le 25 mars 2007 à Trémuson.

Situation 2015-2019 : Les autres mentions de l'espèce concernent 1 mâle adulte observé à Plorech-sur-Arguenon en mars 2018 et, depuis avril 2019, 1 ind. femelle régulièrement observé en fond de la baie de Saint-Brieuc, à Langueux et Hillion.

• **Dendrocygne fauve**

Dendrocygna bicolor

Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : L'espèce est mentionnée pour la première fois le 30 septembre 1990 à l'étang de Châtelaudren. Un autre oiseau isolé est observé le 22 février 1998 sur le Trieux à Pont Ezer (Guingamp). Les 3 autres observations seront faites en baie de Saint-Brieuc à Langueux le 29 juillet 2002, le 28 décembre 2011 puis le 28 janvier 2012 et à Plérin le 7 janvier 2012.

Situation 2015-2019 : L'espèce n'est pas mentionnée durant cette période.

• **Canard des Bahamas**

Anas bahamensis

Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : L'espèce a brièvement été observée de septembre 2005 à février 2006 sur l'Étang du Moulin Neuf à Plounérin. Elle n'a plus jamais été observée dans le département après cette date.

Situation 2015-2019 : L'espèce n'est pas mentionnée durant cette période.

• **Canard de Chiloë**

Anax sibilatrix

Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : 1 ind. mâle a été observé sur l'estuaire de la Rance (Taden) le 14 décembre 1992. En 2014, c'est aussi 1 mâle qui a été observé au milieu de Canards siffleurs pendant seulement quelques jours : le 16 janvier à Pisse-oison (Hillion) et le 19 janvier à Bourienne (Langueux).

Situation 2015-2019 : L'espèce n'est pas mentionnée durant cette période.

Galliformes• **Faisan de colchide***Phasianus colchicus*

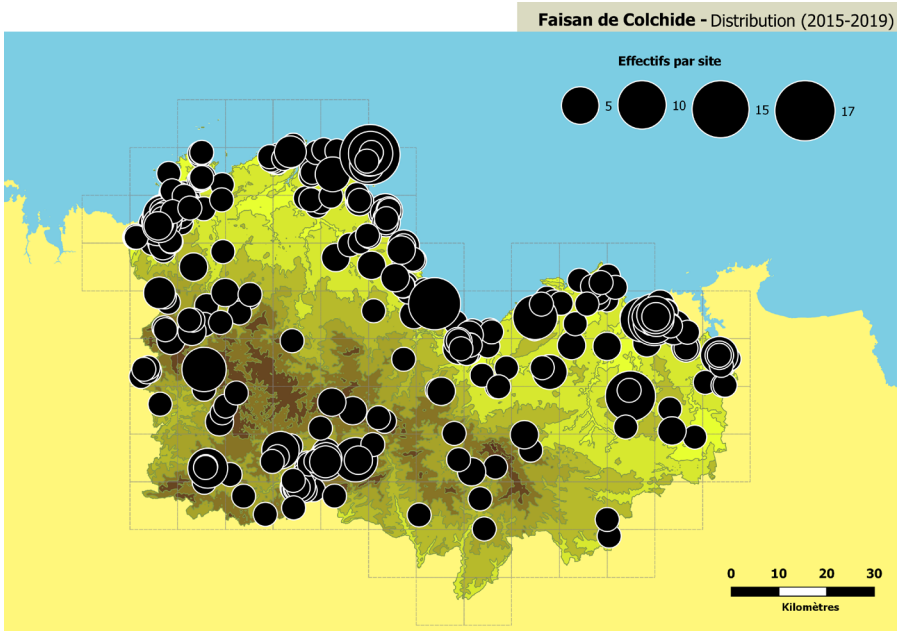
Faisan de Colchide (Yann Février, Saint-Igeaux, 25 janvier 2017)

Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : L'espèce est régulièrement mentionnée depuis la mise en place de la base de données du GEOCA au début des années 1980. Des indices de reproduction certaine (nids avec œufs et familles) sont mentionnées sur tout le département depuis 1985 mais il reste très difficile d'évaluer la taille et l'évolution des populations vu l'origine (lâchers cynégétiques) et les importants prélèvements effectués.

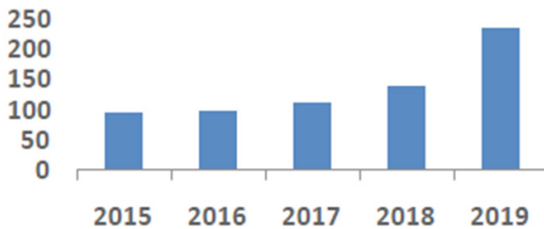
Situation 2015-2019 :

L'espèce est désormais bien répandue en Côtes-d'Armor et les contacts sonores sont très fréquents voire abondants en période de reproduction. Plus de 10 millions d'individus sont relâchés chaque année en France soit plus de 100 000 individus pour le département. De nombreuses expériences de « peuplements » plus durables sont effectués sur certains

secteurs avec piégeage intensifié des prédateurs et lâchers massifs. La conséquence en est une importante densité de population sur certains secteurs, y compris des sites naturels. A titre d'exemple, certains Espaces Naturels Sensibles du département voient une omniprésence de l'espèce au printemps avec des chanteurs notés sur une forte proportion des points d'écoute réalisés (GEOCA). Les impacts de ces lâchers et renforcements de populations férales sont nombreuses et pour beaucoup mal étudiées : forte prédation sur les reptiles et amphibiens indigènes et sur d'autres groupes en mauvais état de conservation (gros invertébrés...), possible transmission de pathogènes aux oiseaux indigènes (du fait de leur origine captive). Une réflexion urgente devrait être menée sur cette espèce et plus globalement sur toutes les introductions de populations, quelles qu'elles soient.



Cartographie des mentions de Faisan de Colchide enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)



Evolution du nombre de données de Faisan de Colchide enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)

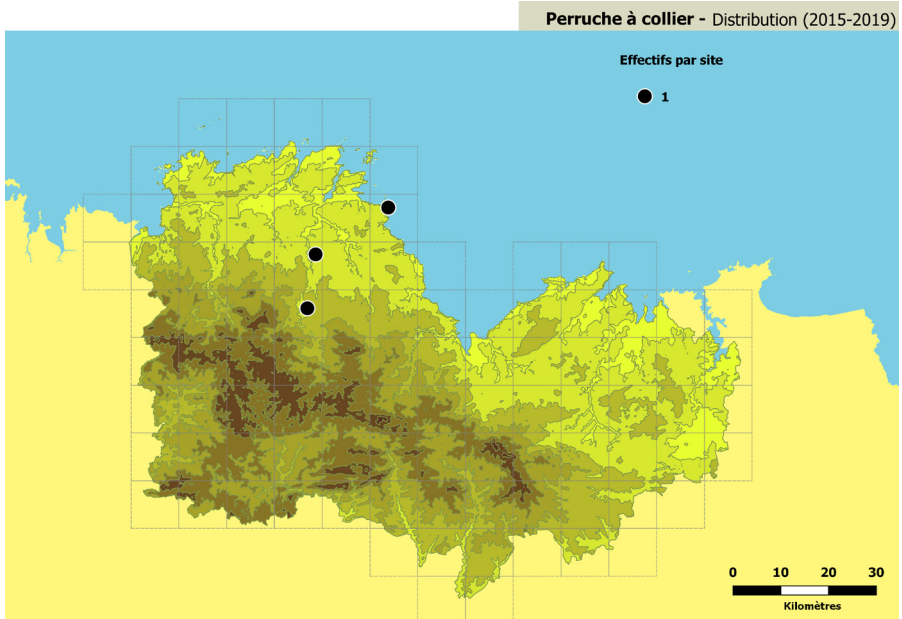
Psittaciformes

• **Perruche à collier**

Psittacula krameri

Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : C'est à Bréhat que l'espèce est mentionnée pour la première fois en novembre 1986 et jusqu'en 1990 où

jusqu'à 4 ind. sont observés. Les mentions suivantes se rattachent essentiellement à des individus isolés sur le littoral, exception faites de 2 oiseaux le 12 février 1995 en forêt de Lorges et d'un couple avec 4 immatures le 13 juin 2002 à Pédernec, premier cas de reproduction départemental. 1 oiseau est aussi noté le 7 juillet 2010 à Langueux.



Cartographie des mentions de Perruche à collier enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)

Situation 2015-2019 : Seulement 3 données de cette espèce, toujours observée à l'unité, sont rapportées sur une période de 5 ans : Guingamp le 22 août 2017, Saint-Clet le 20 avril 2018 et Plouézec le 16 septembre 2018. Aucun indice de reproduction n'est apporté. Celles-ci ne reflètent sans doute qu'une faible partie des observations. L'agglomération briochine, notamment, a été l'objet de signalements de perruches indéterminées

au cours de la période, et se rapportant possiblement à cette espèce. Dans tous les cas, son installation dans le département semble encore très faible. Mais elle reste à surveiller activement tant l'espèce a progressé en région parisienne et provoqué nombre d'impacts sur l'avifaune indigène.

• **Calopsitte élégante**

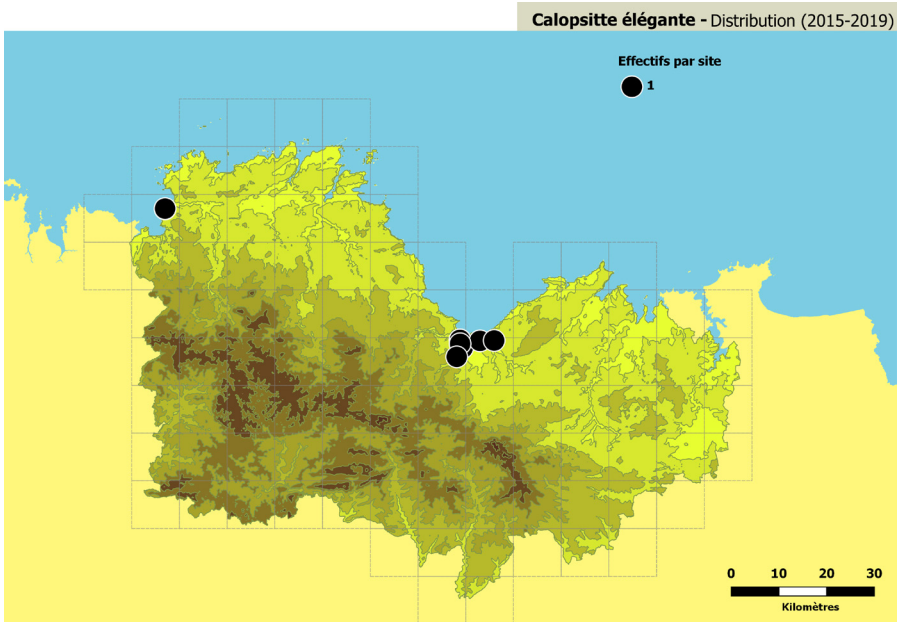
Nymphicus hollandicus

Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : 1 seule donnée d'un individu seul rapportée à Languieux le 30 mars 2014.

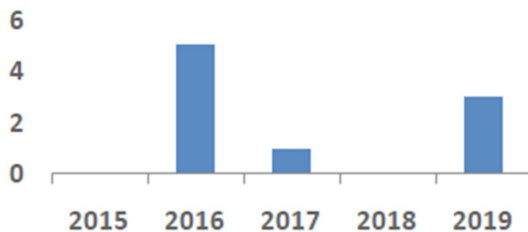
Situation 2015-2019 : 8 données d'individus isolés réparties entre août 2016

et octobre 2019. 6 données proviennent de la baie de Saint-Brieuc (Languieux, Hillion, Tréguieux, Morieux) et 2 de la baie de Lannion (Trédrez-Locquémeau).

Aucun indice de reproduction n'est signalé.



Cartographie des mentions de Calopsitte élégante en Côtes-d'Armor enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)



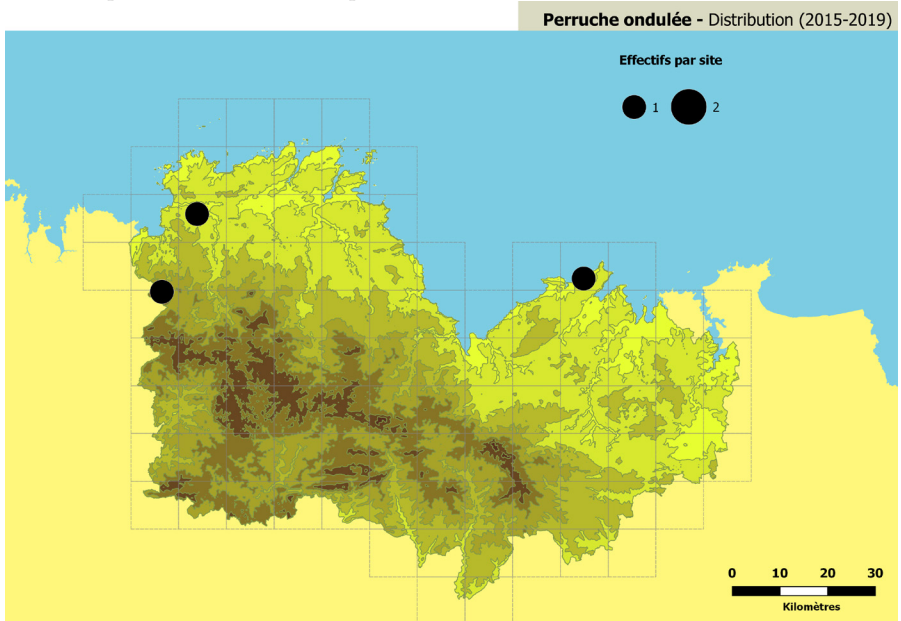
Evolution du nombre de données de Calopsitte élégante enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)

- **Perruche ondulée**

Melospittacus undulatus

Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : L'espèce n'est pas mentionnée dans le département durant cette période.

Situation 2015-2019 : L'espèce est mentionnée seulement 3 fois durant cette période : le 11 juin 2016 à Ploulec'h, le 7 juillet 2017 à Fréhel et le 3 juillet 2019 à Plounérin.



Cartographie des mentions de Perruche ondulée enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)

- **Roselin familier**

Carpodacus mexicanus

Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : L'espèce n'est pas mentionnée dans le département durant cette période.

Situation 2015-2019 : L'espèce est mentionnée une seule fois le 7 mai 2016 à Languieux où 1 mâle bagué a été identifié comme étant un échappé d'une volière de Saint-Brieuc.

- **Diamant mandarin**

Taeniopygia guttata

Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : L'espèce n'est pas mentionnée dans le département durant cette période.

Situation 2015-2019 : Il existe seulement 2 données de l'espèce en Côtes-d'Armor. La première le 4 avril 2017 à Plougrescant et la deuxième concerne une prédation par un chat le 3 juillet 2018 à Lanrivain.

• **Padda de Java**

Lonchura oryzivora

Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : L'espèce n'est pas mentionnée dans le département des Côtes-d'Armor durant cette période.

Situation 2015-2019 : Une seule mention de l'espèce existe, elle concerne un individu chanteur à Plougrescant le 17 novembre 2019.



Padda de Java (Jean-Philippe Carlier, Pleubian, 17 août 2018)

• **Perruche omnicolore**

Platycercus eximius

Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : L'espèce n'est pas mentionnée dans le département durant cette période.

Situation 2015-2019 : L'espèce est mentionnée une seule fois le 3 juillet 2016 à Yffiniac.

• **Inséparable de Fischer**

Agapornis fischeri

Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : Une seule donnée sur Faune-Bretagne en cours de validation.

Situation 2015-2019 : L'espèce n'est pas mentionnée dans le département durant cette période.

Columbiformes• **Tourterelle rieuse***Streptopelia roseogrisea*

Situation avant 2015 (GEOCA, 2014) : L'espèce n'est pas mentionnée dans le département des Côtes-d'Armor durant cette période.

Situation 2015-2019 : Une seule mention de l'espèce existe, elle concerne un individu observé à Pleubian le 17 août 2018.

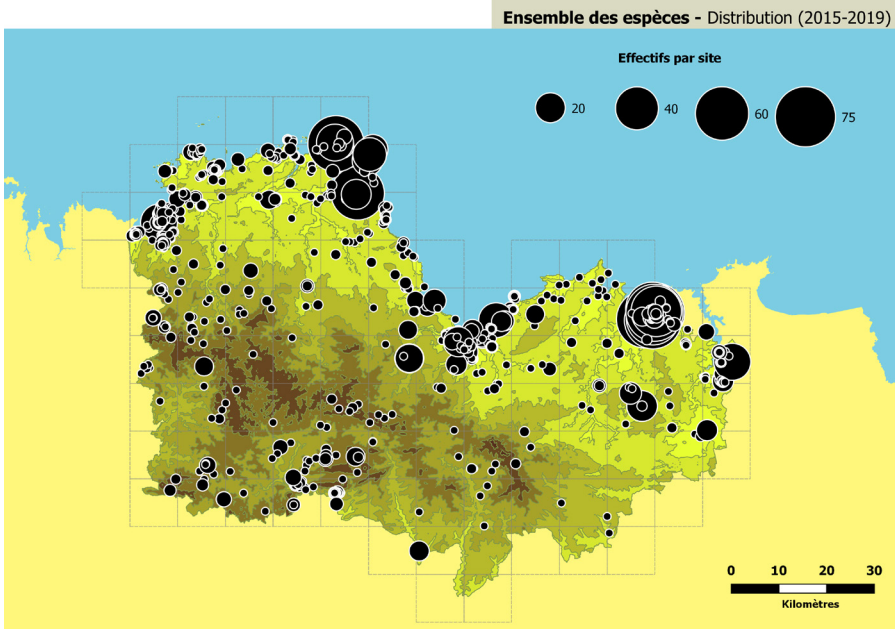
Bilan :

Cette synthèse permet, tout d'abord, de se rendre compte de l'importance des allochtones dans l'avifaune départementale avec près de 27 espèces recensées sur environ 350 espèces, soit près de 8% (GEOCA, 2014). Nous sommes là bien loin des taux observés dans des milieux insulaires ou certains grandes agglomérations mondiales mais le développement récent de certaines populations doit renforcer notre vigilance. Certes, le nombre d'observations et les effectifs restent souvent faible pour chacune des espèces et au final, les indices de reproduction sont peu nombreux mais quelques espèces ont déjà un niveau d'importance qui pourrait se traduire par de forts impacts sur les écosystèmes. Le cas des faisans est par exemple alarmant avec des impacts probables sur les populations de reptiles, d'amphibiens ou de certains petits mammifères et une concurrence avec des espèces natives. De même pour la Perdrix rouge et sans doute la Perdrix grise, non reprise ici, mais dont les populations

sont aujourd'hui uniquement issues d'élevage. Ces exemples sont intéressants car ils illustrent toute la difficulté de gestion des espèces allochtones pour lesquelles les lâchers, les introductions ou les apports de pays voisins limitent ou rendent difficiles des actions locales.

Il est primordial de prendre en compte ces éléments pour mieux gérer ces introductions volontaires ou non et rendre plus efficace la gestion ou la responsabilité de chacun vis-à-vis de ces problématiques. Le manque de considération des espèces d'oiseaux allochtones et de leurs impacts sur les écosystèmes sont sans doute les principaux risques car les problèmes ne sont pas jugulés à la source.

Au sein du département, la distribution des espèces allochtones est inégalement répartie dans l'espace. Le littoral accueille en effet la majorité des observations alors qu'à l'intérieur des terres, seules les espèces témoignant de pratiques cynégétiques (Faisan de Colchide et Perdrix rouge) sont bien représentées. Cela peut s'expliquer par une distribution inégale des zones urbaines majoritairement présentes le long du littoral (Saint-Brieuc, Paimpol, Lannion, Perros-Guirec) et à l'origine de la présence d'oiseaux échappés de captivité et surtout à la pression d'observation qui est bien plus marquée sur la frange littorale. Enfin, cette première synthèse départementale des oiseaux allochtones permet de constater un relatif désintérêt des ornithologues de terrain, qui se traduit par une faible prise en compte et saisie des données correspondantes. Il existe donc un biais sans doute important sur la distribution et les évolutions quantitatives de ces espèces.



Cartographie des mentions de l'ensemble des espèces allochtones enregistrées pour les Côtes-d'Armor sur la plateforme Faune-Bretagne (période 2015-2019)

Bibliographie

Didham, R.K., Tylianakis, J.M., Hutchison, M.A., Ewers, R.M., Gemmill, N.J. (2005). Are invasive species the drivers of ecological change ? *Trends in Ecology & Evolution* 20, 470-474.

Dubois P.J. (2007). Les oiseaux allochtones en France : statut et interactions avec les espèces indigènes. *Ornithos*, 14-6, 329-364.

Dubois P.J. (2012). Les oiseaux allochtones en France en 2011 : 2ème enquête. *Ornithos*, 19-4, 225-250.

Dubois, P.J. & Cugnasse, J.-M. (2015). Les populations d'oiseaux allochtones en France en 2014 (3e enquête nationale). *Ornithos*, 22-2, 72-91.

Dubois, P.J., Maillard, J.F. & Cugnasse, J.-M. (2016). Les populations d'oiseaux allochtones en France en 2015 (4e enquête nationale). *Ornithos*, 23-3, 129-141.

IUCN (2000). Guidelines for the prevention of biodiversity loss due to biological invasion. IUCN - The World Conservation Union, Gland, Switzerland.

Pelloté, F., Clergeau, P., Pascal, M., Lorgele, O., Haury, J., Magnanon, S., Pagny, J., Camenen, E., Siorat, F. (2019). Principales espèces exotiques envahissantes en Bretagne : écologie, histoire, impacts. Observatoire de l'environnement en Bretagne.

Walther, G.-R & Roques, Alain & Hulme, Philip & Sykes, Martin & Pyšek, Petr & Kühn, Ingolf & Zobel, S. & (Bacher, members. (2009). Alien species in a warmer world: Risks and opportunities. *Trends in Ecology & Evolution* 23, 686-693.

Williamson, M. & Fitter, A. (1996). The varying success of invaders. *Ecology* 77, 1661-1666.

Espèce ou sous-espèce concernée	Nom scientifique	EEE Bretagne (Pelotté et al., 2019)	Distribution et évolution en Côtes-d'Armor	Proposition de statut à l'échelon départemental
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	Envahissante Potentielle	En développement, bien répartie et reproduction régulière	Envahissante avérée
Erismature rousse	<i>Oxyura jamaicensis</i>	Envahissante Avérée	Absente sur la période. Pas de reproduction.	Envahissante disparue
Ibis sacré	<i>Threskiornis aethiopicus</i>	Envahissante Avérée	Rare sur la période. Pas de reproduction.	Envahissante à surveiller
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	Envahissante Potentielle	Assez commun mais en faibles effectifs. Reproduction avérée.	Envahissante potentielle
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	Envahissante Potentielle	Abondante un peu partout au gré des lâchers. Reproduction avérée.	Envahissante potentielle
Cygne noir	<i>Cygnus atratus</i>	Envahissante à surveiller	Peu présent. Pas d'indice récent de reproduction.	Envahissante à surveiller
Callopsitte élégante	<i>Nymphicus hollandicus</i>	-	Quelques données à l'unité depuis 2016. Pas de reproduction.	Envahissante peu présente
Canard carolin	<i>Aix sponsa</i>	-	Peu présente. Pas de reproduction avérée.	Envahissante peu présente
Canard de Barbarie/ musqué	<i>Cairina moschata</i>	-	Peu présent. Pas de reproduction avérée	Envahissante peu présente
Canard de Chiloe	<i>Anas sibilatrix</i>	-	Pas de donnée récente	-
Canard des Bahamas	<i>Anas bahamensis</i>	-	Pas de donnée récente	-
Canard mandarin	<i>Aix galericulata</i>	-	En développement récent. Bien réparti. Pas de reproduction avérée.	Envahissante avérée

Dendrocyste fauve	<i>Dendrocystea bicolor</i>	-	Pas de donnée récente	-
Diamant mandarin	<i>Taeniopygia guttata</i>	-	2 observations individuelles	-
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	-	Présent en forte densité. Reproduction avérée.	Envahissante avérée
Inséparable de Fisher	<i>Agapornis fischeri</i>	-	1 observation individuelle	
Oie à tête barrée	<i>Anser indicus</i>	-	Peu présente. Pas de reproduction avérée.	Envahissante peu présente
Oie cygnoïde	<i>Anser cygnoides</i>	-	En développement récent (effectifs notables). Reproduction récente avérée.	Envahissante potentielle
Ouette de Magellan	<i>Chloephaga picta</i>	-	Peu présente. Pas de reproduction avérée	Envahissante peu présente
Ouette d'Égypte	<i>Alopochen aegyptiaca</i>	-	Peu présente. Pas de reproduction avérée	Envahissante peu présente
Perruche à collier	<i>Psittacula krameri</i>	-	Peu d'observations. Pas de reproduction avérée.	Envahissante peu présente
Perruche omnicolore	<i>Platyercus eximius</i>	-	1 donnée individuelle	-
Perruche ondulée	<i>Melopsittacus undulatus</i>	-	Quelques observations individuelles.	Envahissante peu présente
Roselin familier	<i>Carpodacus mexicanus</i>	-	1 observation individuelle	-
Tadorne casarca	<i>Tadorna ferruginea</i>	-	Peu présente. Reproduction avérée.	Envahissante à surveiller
Tourterelle rieuse	<i>Streptopelia roseogrisea</i>	-	1 observation individuelle.	-
Padda de Java	<i>Lonchura oryzivora</i>	-	1 observation individuelle.	-

